

transporter à Lyon ¹. Il prie qu'on le prévienne quand tout sera prêt pour la repose. Le 2 décembre, il écrit qu'il ne pourra venir avant le 15 janvier 1822 et demande que les travaux de pose soient commencés en attendant. Ces travaux furent non seulement commencés, mais achevés en son absence. Le 10 janvier, Artaud lui faisait savoir que la mosaïque, parfaitement restaurée, était arrivée à Lyon, que l'assemblage des 58 morceaux avait été facile et qu'il allait la faire poser selon ses indications. Des lettres ultérieures d'Artaud ² l'informèrent que tout marchait bien et que sa présence n'était pas nécessaire. La repose fut exécutée par Bernard et Jamey au prix de 3.400 francs ³. Le 29 mai 1822, Belloni demande le paiement de la somme convenue, et le 3 juin Artaud certifie que la mosaïque a été parfaitement restaurée. Le dossier renferme deux autres pièces relatives à la repose, une note de 1750 francs, réduite à 1.625, pour la balustrade par Benoît (14 juin 1823), et une note de 71 fr. 05 pour la main-courante en bois de noyer par Godiot (2 mai 1824) ⁴.

Le règlement de comptes avec Belloni donna lieu cette fois à un marchandage long et fâcheux ⁵. Le baron Rambaud prétendit lui imposer une réduction de 1.500, puis seulement de 1.000 francs, sur le prix convenu, parce qu'il s'était affranchi de la clause qui l'obligeait à présider en personne au placement. Belloni alléguait qu'en fait la perfection de son travail avait rendu sa présence inutile, ce qui était vrai ; qu'en droit il s'était cru dispensé de venir, puisque le directeur du musée lui avait répondu à plusieurs reprises, quand il offrait de le faire, que sa présence n'était pas nécessaire ; ce que Rambaud ne contestait pas non plus, mais refusait de tenir pour une excuse légitime, Artaud, qui avait écrit sans l'ordre du maire, n'ayant pas eu qualité pour délier Belloni de son obligation et ne l'ayant d'ailleurs pas formellement délié. A vrai dire, le caractère administratif des

1. La facture du transport au retour n'est pas dans le dossier des archives.

2. Visées dans une lettre de Belloni au maire (13 juin 1822).

3. D'après le bordereau récapitulatif des sommes votées et dépensées pour cette mosaïque. Les marbriers en question avaient présenté deux devis estimatifs, l'un de 3.614 fr. 10, l'autre de 3.751 fr. 50, tous deux sans date.

4. Ces deux pièces sont dans une autre série des *Arch. mun.* : M¹f.

5. R^a ; lettres de Belloni au maire, 13 juin, 26 juin, 11 septembre 1822 ; 14 janvier, 21 janvier 1823 ; lettres (minutes) du maire à Belloni, 6 juin, 19 juin 1822, et sans date en réponse à celle de Belloni du 11 septembre 1822.